Maison de la Justice et du Droit

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

VAL DE FENSCH
Communauté d'Agglomération

Maison de la Justice et du Droit

Des professionnels à votre service

Demander une assistance juridique, obtenir réparation, faire respecter ses droits... La Maison de justice et du Droit du Val de Fensch regroupe au sein d'un même lieu des professionnels du droit et des associations spécialisées qui vous apportent des réponses dans tous les domaines de la vie quotidienne : travail, famille, logement, consommation...

Orientation

L'équipe de la Maison de Justice et du Droit est à votre écoute et vous informe sur vos droits et obligations.
Selon la nature de votre problème vous serez orienté(e) vers le professionnel et/ou la juridiction compétents.

Conseil et médiation

Des avocats vous conseillent pour tout problème et uniquement sur rendez-vous.
Des médiateurs et un conciliateur de justice tentent de résoudre les conflits familiaux et/ou de voisinage.
Les délégués des défenseurs des droits luttent contre les discriminations et tentent des médiations avec les services publics.
Plusieurs associations assurent d'autres permanences.

Un service gratuit et confidentiel

Tous les services d'information, de conseil, d'orientation et de médiation dispensés au sein de la Maison de la Justice et du Droit sont entièrement gratuits et garantissent la confidentialité.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA JUSTICE

VAL DE FENSCH
Communauté d'Agglomération

Les intervenants

ADIL	Information sur l'habitat aux propriétaires, copropriétaires et locataires. 2ème mardi et 4ème vendredi du mois de 9h30 à 12h
APSIS EMERGENCE	Information sur la médiation familiale, réponse aux conflits liés à un divorce, une séparation 1 vendredi sur 3 de 14hà16h
ATAV	Ecoute privilégiée afin d'identifier les besoins et les difficultés des victimes Accompagnement dans les démarches judiciaires tout au long de la procédure Tous les jeudis de 14h à 17h
AVOCATS	Conseils juridiques, généralistes ou spécifiques Le vendredi uniquement sur rendez-vous
CIFF CIDF	Information sur le droit de la famille, le droit social et le droit du travail Le mardi tous les 15 jours de 14h à17h
CLCV	Accompagnement dans le règlement de litiges lié à la consommation Le lundi tous les 15 jours de 14h30 à16h30
CONCILIATEUR DE JUSTICE	Résolution à l'amiable de litiges en lien avec un problème de voisinage, de consommation, de copropriété... Le mercredi tous les 15 jours de 14h30 à 16h30
DELEGUES DES DEFENSEURS DES DROITS	- Lutte contre les discriminations - Défenseurs des enfants - Médiation avec les services publics Le 1er lundi du mois de9h à 12h et le 3ème vendredi du mois de 9 h à 11h
ESPACE RENCONTRE	Information à la démarche de médiation familiale pour le maintien du lien parents/enfants 1 vendredi sur 3
THIONVILLE MEDIATION	Information sur la médiation en tous domaines, réponse aux conflits familiaux, civils, commerciaux, voisinage, etc... 1 vendredi sur 3
UFC QUE CHOISIR	Information, conseil, représentation et défense des consommateur Le mercredi tous les 15 jours de 14h30 à 16h30
SPIP	Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation

Maison de la Justice et du Droit

Ouverture

Du lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Attention du 13 juillet au 28 août 2015
Horaires d'été
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h

Pour toute information
Tel : 03.82.51.98.62 ou 03.82.51.98.70
Courriel : sec.mjd-val-de-fensch@justice.fr
ou
Mjd-val-de-fensch@justice.fr